

Au cours du débat à la Chambre, (45) le groupe socialiste défendit la thèse Merenberg, tandis qu'Eyschen, secouru par les lumières cette fois-ci particulièrement brillantes de son ancien adversaire Joseph BRINCOUR, prenait parti pour la dynastie régnante.

D'après la thèse du Dr WELTER, lardée des interruptions les plus « suggestives » (pp. 79, 111) — si elles n'étaient pas « peu parlementaires » (p. 73) — le projet de loi déposé le 4. 6. 1907 par le ministre d'Etat tendrait à changer la Constitution par voie législative.

Le chef du parti socialiste s'efforçait de mettre Paul Eyschen en opposition avec ce qu'il avait défendu en 1890 contre E. SERVAIS (« vous avez assommé ce vieillard ! » p. 85) et ce qui était contenu dans son « Staatsrecht » : que la souveraineté résidait dans la couronne seule et que le pouvoir législatif n'était pas appelé à y participer (p. 82.)

C'est ce que contestaient Eyschen (qui avait consulté préalablement le professeur LABAND,) et le rapporteur de la section centrale Ad. SCHMIT (p. 48 ss).

Quant à Jos. Brincour, il crut d'abord pouvoir renverser la thèse Merenberg en prouvant notamment que la mère du prétendant n'avait pas été régulièrement divorcée avant d'épouser le prince Nicolas à Londres, le 1. 7. 1868 (p. 158).

D'après les propres paroles d'Ad. Schmit, MM. J. P. PROBST et LÉON METZLER, en évoquant l'idée de souveraineté, soulevèrent « une question de droit public fort intéressante, mais plutôt d'un caractère académique », que le rapporteur essaya de son mieux de réfuter. (p. 282)

Les étapes suivantes sont constituées par une dispute tumultueuse entre le vindicatif Emile PRUM et le combatif docteur WELTER (p. 303 ss); le discours de Xav. BRASSEUR qui, après avoir un peu trop insisté sur certaines tares généalogiques des parties en cause (p. 377), faillit faire invalider les rapports Laband et Brincour en produisant — premier coup de théâtre — un acte *parlant* du divorce de M^{me} Doubelt tout en *attestant* que le prince Nicolas s'était marié une seconde fois, cette fois-ci à Genève, le 31. 8. 1868, (p. 381)

Au premier moment le chef du gouvernement et sa majorité furent interloqués, mais bientôt les juristes Brincour et Schmit, puis le ministre d'Etat, reprirent le dessus en découvrant la caducité de la partie essentielle du document : le divorce n'était pas prouvé par pièce authentique.

Paul Eyschen s'était réservé le second coup de théâtre d'ailleurs décisif, en relatant dans la séance du 4 juillet son rôle dans les négociations qui avaient eu lieu en 1900 entre les trois derniers agnats de la maison de Nassau : le grand-duc Adolphe, le prince Nicolas et la princesse Maria.

La cause fut gagnée lorsqu'Eyschen rapporta la parole du grand-duc, prévenu par lui que s'il empêchait un arrangement avec les Merenberg « il refusait peut-être aussi la succession à sa propre descendance » : « la Providence en décidera », (p. 427) avait été la réponse du grand-duc.